

AMCAC

Projet de zone

R2008-2011

La mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences, les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation nationale française et par l'Agence quant à la réussite des élèves obligent à réinterroger les dispositifs d'enseignement, les pratiques pédagogiques, les politiques d'orientation et par conséquent l'efficacité des systèmes d'enseignement, de communication et de formation de chaque établissement.

Lors du séminaire des chefs d'établissement de novembre 2007 à La Havane, les constats exprimés par le groupe de travail sur le projet de zone, en regard des nouvelles orientations et des objectifs fixés par le Ministère de l'Éducation nationale française et l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, ont conduit le projet de la zone AMérique Centrale pays Andins et Caraïbe à évoluer vers trois grands axes d'amélioration (cf. tableau ci-joint) :

Axe 1 : favoriser la réussite de tous les élèves

Axe 2 : développer une culture d'établissement

Axe 3 : renforcer la formation des personnels

Le tableau qui suit a été élaboré, sous la conduite de l'IEN responsable de la zone, lors du séminaire de novembre 2007, par un groupe de travail élargi (comprenant des Proviseurs et des Directeurs de la zone, le DARIC de l'Académie de Poitiers, l'IEN de la zone). Ce tableau a été revu et ajusté lors de la dernière réunion du Comité de suivi du PRF et du Projet de zone en mai dernier. Il sera accessible sur le site web de l'Agence consacré à la formation continue dès que le PRF aura été validé par l'Agence.

La mise en œuvre des actions et des indicateurs mentionnés dans ce tableau doit être prise en compte dans les projets d'établissement dès la rentrée de 2008, avec plus ou moins d'acuité pour chacune de ces actions en fonction du contexte des établissements. Cette mise en œuvre fera l'objet d'une étude, voire de précisions si nécessaire, lors du prochain séminaire des chefs d'établissement de la zone en novembre 2008. Le recueil des données relatives aux premiers indicateurs réalisé préalablement au sein de chaque établissement servira alors de support à cette étude. Les actions inscrites à ce tableau ne se substituent pas aux actions définies par l'établissement dans le cadre du projet d'établissement. Elles ont vocation à être intégrées à ce projet dans une « contextualisation » raisonnée, et liées à celles déjà engagées par les établissements.

Chacun des axes indiqués dans le tableau ci-après se décline en plusieurs actions dont la réalisation critériée sera observée à l'aide de plusieurs indicateurs. Afin d'amorcer une année de mise en œuvre des actions envisagées et d'en observer les premiers effets dès la fin de l'année 2008-2009, il est nécessaire que chaque établissement renseigne le plus grand nombre d'indicateurs possible mentionnés dans le tableau ci-joint, si possible à partir des données constatées en fin d'année scolaire 2007/2008 (ou à la rentrée scolaire de septembre 2008). Il serait utile également que chaque établissement pointe les travaux ou opérations déjà engagés en regard des actions préconisées (avant-dernière colonne de droite du tableau).

Pour le Comité de suivi du PRF et du Projet de Zone,

Richard Martinez
IEN/AEFE/AMCAC

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions	Critères	Indicateurs	Liens avec des travaux ou opérations* engagés sur la zone ou dans certains établissements de la zone à la date du 1er déc. 2007	Relevé des indicateurs fin 2007-2008 ou R2008
I. Favoriser la réussite de tous les élèves	I.1 Renforcer la maîtrise des langues	Enseignement plurilingue : améliorer le fonctionnement des « doublettes »	- mise en place d'un enseignement en doublette structuré et planifié (au moins un sixième de l'horaire d'espagnol consacré à la doublette)	- pourcentage d'horaire de doublette par rapport à l'horaire total d'enseignement de l'espagnol par cycle	- constitution d'un lexique disciplinaire minimal de référence pour l'aide à la préparation des enseignements (1er degré)	
		Mettre en œuvre le CECRL	- 100% des élèves du cycle 3 ont bénéficié de cours d'anglais	- nombre d'élèves ayant atteint le niveau A1 du CECRL en anglais en fin d'école primaire / nombre total d'élèves de fin de cycle 3		
		Donner une place à l'apprentissage de la langue orale dans chaque discipline	- mise en place de planification de l'enseignement de l'oral et de son évaluation dans chaque discipline	- nombre d'élèves ayant atteint le niveau B2 du CECRL en français et en espagnol en fin d'école primaire (ou les objectifs (compétences) du socle commun en maîtrise de la langue, appliquées au français et à l'espagnol)		
		Intégrer des objectifs langagiers dans les activités périscolaires	- présence d'activités en lien avec le langage (théâtre, ateliers lecture...)	- nombre d'activités en lien avec le langage (théâtre, ateliers lecture...)	Projets « théâtre »...	
	I.2 Développer des dispositifs d'aide aux élèves	Mettre en place des dispositifs d'orientation	- mise en place de "CIO"	- installation d'un CIO dans chaque établissement	- Mise en place de « CIO »	Oui/non
		Mettre en place des dispositifs prenant en compte les besoins des élèves	- mise en place de PPRE ou dispositifs similaires sur l'ensemble de la scolarité obligatoire	- Ratio du nombre de PPRE et autres « contrats » et dispositifs, mis en place et ABOUTIS (achevés) en direction des élèves en difficultés en regard du nombre de PPRE élaborés (arriver à un ratio de 1)	PPRE, Contrats de progrès...	
			- mise en place de dispositifs pour élèves à besoins spécifiques	- Ratio nombre de dispositifs /nombre d'élèves à besoin spécifiques - nombre et variété des outils d'aide aux apprentissages des élèves	Soutien	
			- diminution du nombre d'élèves quittant l'établissement pour difficultés d'apprentissage	- nombre de sorties en cours de cursus - suivi de cohortes : « réduction de la base » de la pyramide des âges des élèves de l'établissement		oui/non
			- mise en place de dispositifs d'aide aux élèves non-francophones entrant en cours de cursus	- ratio nombre d'élèves entrant en cours de cursus / nombre d'heures en dispositif particulier	Classes d'accueil	
		I.3 Mettre en œuvre les objectifs du Socle Commun de connaissances et de compétences	Développer des pratiques pédagogiques « actives » (favorisant l'autonomie et l'initiative de l'élève)	- accroissement du nombre et de la variété des outils d'aide à l'autonomie des apprentissages par les élèves	- nombre d'outils différents utilisables dans la classe en autonomie par les élèves	
	Renforcer la continuité inter-cycles (y compris école/collège)		- mise en place de projets communs inter-cycles, inter-degré	- nombre de projets communs inter-cycles, inter-degrés		
	I.4 Accroître le nombre d'élèves en réussite	Mettre en œuvre (instaurer) un auto-positionnement de l'élève en regard de ses apprentissages	- mettre en place des outils d'auto-positionnement des élèves envers leurs apprentissages	- nombre de « port-folios » ou outils similaires en regard du nombre d'élèves de l'établissement	- mise en œuvre de fiches de positionnement - utilisation du « cahier du jour » dans une perspective d'auto-positionnement	
			Recourir à des stratégies pédagogiques efficaces	- atteindre au moins, voire dépasser, les résultats en France aux évaluations nationales en fin d'école primaire et en fin de troisième - diminution des redoublements au long de la scolarité - diminution de départs d'élèves avant la fin du cycle terminal pour cause de difficultés d'apprentissage	- écart entre les résultats d'établissement et ceux de France et/ou réduction des écarts entre les résultats observés et les objectifs visés - nombre de maintien / nombre d'élèves - taux d'élèves à l'entrée en cycle 3, à l'entrée en 6 ^{ème} , à l'entrée en 2de, à l'entrée en Terminale	

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions	Critères	Indicateurs	Liens avec des travaux ou opérations* engagés sur la zone ou dans certains établissements de la zone à la date du 1er déc. 2007	Relevé des indicateurs 2007-2008
II. Développer une « culture d'établissement »	II.1 Améliorer la communication dans et hors l'établissement	- Favoriser la connaissance et la compréhension des principes et valeurs du système éducatif français	- Mise en place d' « événements » de communication	- Nombre et variété d'événements de communication de l'établissement envers des		
				- destinataires internes		
				- destinataires externes		
			- Accroissement du nombre de « contributions » en direction du site web AMCAC	- comparatif nombre de dépôts sur le site pour chaque cycle d'enseignement entre R0 et R+1		
		- Favoriser le travail d'équipe	- mise en place de formation à l'espagnol, au français, pour le personnel de l'établissement	- Ratio personnels de l'établissement/ personnels bilingues (franco-espagnol) (ratio à tendre vers 1)		
			- amélioration de la communication des résultats des progrès des élèves aux familles	- existence d'un outil de communication avec les familles qui prenne en compte le positionnement de l'élève en regard de ses apprentissages		oui/non
	- mise en place d'un document destiné aux nouveaux enseignants		- existence d'un « livret d'accueil » destiné aux nouveaux enseignants		oui/non	
	II.2 Développer l'intégration culturelle en regard du « pays d'accueil »	Développer les outils pédagogiques communs	- Mise en place d'outils pédagogiques communs intra et inter-cycles	- Nombre d'outils par champ de compétences	- adaptation des programmes d'histoire et géographie	
				- référentiel lexical français / espagnol	- référentiel lexical	oui/non
				- référentiel commun d'œuvres artistiques et de « documents » historiques, géographiques, scientifiques	- référentiel commun d'œuvres artistiques et de « documents » historiques, géographiques, scientifiques	oui/non
	II.3 Développer la citoyenneté et la vie scolaire	Mettre en œuvre des actions citoyennes		- nombre d'actions et de projets par secteur disciplinaire		
				- nombre d'établissements engagés dans la procédure de labélisation éco-responsable-écologique		
- nombre de personnes adultes, élèves, « touchées » par action						
Mettre en œuvre une éducation à la santé		- mise en place de formation interne sur l'éducation à la santé	- nombre de participants / nombre d'enseignants de l'établissement			

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions	Critères	Indicateurs	Liens avec des travaux ou opérations* engagés sur la zone ou dans certains établissements de la zone à la date du 1er déc. 2007	Relevé des indicateurs 2007-2008
III. Renforcer la formation des personnels	III.1 Former des personnes-ressources en établissement	Développer les ressources en formation	- implication des personnels titulaires de l'Education nationale française	- ratio nombre de personnes-ressources/ nombre de titulaires de l'E.N. française / établissement	- regroupement des directeurs et des personnels formateurs des établissements (sept. 2007) - visites et réunions de mise en cohérence des formations (bureau de la formation)	
	III.2 Développer des pédagogies cohérentes avec les objectifs visés (avec l'apprentissage des compétences)	Harmoniser sur chaque cycle les programmations visant à l'atteinte des objectifs visés (du niveau requis pour les compétences du cycle)	Mise en place de programmations d'activités concernant chaque cycle	- nombre de classes utilisant des programmations d'activités sur le cycle		
			Constitution, autant que nécessaire, de groupes de besoins évolutifs	- nombre de classes fonctionnant en groupes de besoins		
		Former à l'utilisation de critères d'évaluation partagés sur chaque cycle	- mise en place de référentiels d'évaluation	- existence d'un référentiel d'évaluation pour chaque compétence dans chaque palier du Socle commun		oui/non
			- Formation des personnels à la « gestion de l'hétérogénéité »	- nombre de formations intégrant la dimension de la variété des élèves (« hétérogénéité ») [formations internes à l'établissement et formations de zone]		
	III.3 Mettre en place un dispositif de formation initiale pour les personnels recrutés localement	Mettre en œuvre un plan de formation cohérent	- nombre de personnels nouvellement recrutés localement sur la zone / nombre de personnels ayant bénéficié d'une formation initiale	- nombre de personnes formées / personnes recensées	- dispositif de formation à l'entrée dans le métier	
			- étendue de la formation	- nombre d'heures de formation / nombre de « stagiaires»	- dispositif d'accompagnement dans le développement des compétences professionnelles	
			- structuration du plan de formation	- existence d'un plan de formation structuré par cycle, par thème, par domaine disciplinaire, par type de personnels...		oui/non
			- prise en compte par le conseil de gestion	- existence d'un budget spécifique pour la formation initiale		oui/non
	III.4 Mutualiser les pratiques de formation initiale intra-établissement	Constituer un « mémo » des pratiques de formation initiale (à adresser au Bureau de la formation pour diffusion)	- Mise en place de dispositifs d'observation et de réflexion sur les méthodes pédagogiques	- nombre de visites de classes par le directeur	- visites de classes par les formateurs en établissement	
- nombre de visites de classes par les personnes-ressources				- visites-conseils auprès de débutants en établissements dépourvus de maîtres-formateurs		
- nombre de réunions d'analyse de pratique						

* il s'agit ici d'exemples et non d'un recensement exhaustif de ce qui est déjà engagé dans les différents établissements de la zone.